



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien aux patients touchés par l'épidémie de covid-19

Question au Gouvernement n° 3780

Texte de la question

SOUTIEN AUX PATIENTS TOUCHÉS PAR L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

M. le président. La parole est à Mme Gisèle Biémouret.

Mme Gisèle Biémouret. Ma question s'adresse à M. le ministre des solidarités et de la santé. « L'hôpital ne m'a jamais laissé être à ses côtés, même peu de temps avant sa mort. » ; « nous avons assisté à sa dégradation derrière une tablette numérique » ; « il est parti seul ». Ce sont les mots des familles des 82 000 morts du covid-19, de ces presque 400 morts que nous subissons chaque jour, anesthésiés que nous sommes par la litanie du nombre.

Ces témoignages glaçants, nous les avons lus ici et là, tout au long de ces derniers mois, comme une fatalité face aux directives édictées par la pandémie. Chaque hôpital applique sa propre politique en matière de visites pour les familles, alors que les ARS n'imposent aucun protocole. Bien sûr, certains hôpitaux font le maximum et il faut saluer le dévouement de tous les soignants, qui font au mieux pour atténuer la souffrance des familles. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.)* Mais, depuis des mois, elles subissent la brutalité des départs de leurs proches, qui entraînent des souffrances psychiques inconsolables.

Il aura fallu les mots d'une fille à son père, un peu plus médiatisée que d'autres, pour que vous déclariez que les visites à l'hôpital devaient être autorisées – et le sont, sauf anomalies – dans toutes les situations, en fonction des protocoles sanitaires. Or ce n'est pas le cas !

Monsieur le ministre, le Gouvernement a décidé de nous laisser vivre avec le virus. Soit ! Vivre avec, c'est prendre le risque de le côtoyer chaque jour au travail, dans les transports, à l'école, au supermarché. Vivre avec, c'est aussi avoir le droit de prendre un risque pour accompagner ses proches jusqu'au bout et ne pas les laisser partir dans cette déshumanisation totale créée par la pandémie, ne pas se cantonner à une vision « Excel » de la vie.

Alors que Jean-Paul Sartre disait : « Chaque parole a des retentissements. Chaque silence aussi. », ma question est simple : comptez-vous donner des directives nationales contraignantes pour autoriser la présence des familles dans l'ensemble des établissements ? Il faudrait le faire, ne serait-ce que par humanité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Pierre Cordier. Jolitorax est de retour !

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé.* Il peut y avoir, madame la députée, plusieurs

protocoles locaux, selon les établissements, mais il y a une seule manière de traiter avec humanité chaque situation, de chaque famille et de chaque patient. Il n'est pas besoin de directives nationales pour que des équipes soignantes, des médecins, des infirmiers, des directeurs d'établissement, fassent tout pour qu'une personne malade puisse être en contact avec sa famille.

Un député du groupe LR . C'est nécessaire !

M. Olivier Véran, ministre . Il n'est pas besoin de protocole, disais-je, mais ce protocole existe. Il est clair : les familles ont le droit de visiter les personnes malades, dans des conditions humaines. Nous avons levé très rapidement, au printemps dernier, les contraintes qui avaient été instaurées initialement en raison des inconnues concernant la propagation du virus : que se passe-t-il après la mort ? Que se passe-t-il durant les soins mortuaires ? – pardon d'entrer dans ce type de détails, mais c'est une réalité. Il est évident que, quelle que soit la situation, l'équipe soignante devra toujours s'attacher à maintenir ce contact, qui est précieux.

Cependant, certaines situations peuvent poser des difficultés. Il m'est arrivé d'appeler un hôpital pour connaître la raison de problèmes de ce type, non pas à la suite de ce témoignage en particulier : il s'est trouvé, par exemple, qu'une personne contaminée par le covid-19 voulait rendre visite à un malade de son entourage. Parfois, il faut déterminer la bonne réponse, de concert avec l'établissement. À chaque fois que je suis alerté de situations qui semblent manquer d'humanité, j'appelle les équipes.

En définitive, à moins de considérer que des équipes soignantes composées de dizaines de personnes, qui ont la vocation chevillée au corps et qui œuvrent matin, soir et nuit pour soigner les gens et les traiter avec humanité, à moins de considérer, disais-je, que toute une équipe est déficiente, on peut aussi accorder le bénéfice du doute et se dire que, parfois, il existe des situations très spécifiques.

Je vous le redis, la volonté du Gouvernement est de permettre aux familles d'accéder aux personnes malades, quel que soit leur état, et davantage encore si ces dernières sont en fin de vie. Merci de m'avoir permis de le rappeler. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3780

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 février 2021](#)